

le 6 juin 2026

Aux sénateurs du Calvados
casier de la poste
15 rue Vaugirard
75291 Paris cedex 06

Objet : Maintien de la trajectoire de réduction du cadmium dans les engrais phosphatés

Madame la Sénatrice,

Je me permets de vous écrire au nom de La Confédération Syndicale des Familles (La CSF) du Calvados

L'Assemblée nationale a adopté le 4 juin dernier une proposition de loi visant à réduire progressivement la teneur en cadmium des engrais phosphatés. Cette décision répond à une préoccupation majeure de santé publique. Les autorités sanitaires alertent depuis plusieurs années sur l'exposition particulièrement élevée de la population française à ce métal lourd classé cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction.

La contamination se fait principalement par l'alimentation, conséquence de l'accumulation du cadmium dans les sols agricoles.

Alors que le texte va prochainement être examiné par le Sénat, nous vous demandons de soutenir le maintien de la trajectoire ambitieuse votée par l'Assemblée nationale et de ne pas affaiblir les mesures prévues.

La protection de la santé des consommateurs, des agriculteurs et des générations futures doit constituer une priorité absolue.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et restons à votre disposition pour tout échange sur ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CSF

Françoise Leprince

